Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_075-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant) ;* DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléan*t) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno *; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ;* VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPÉ Fanny à RASLE-ROCHE Morgan ; DOYEN Virginie à LE MEAUX Vincent ; GOUAULT Jacky à CLEC'H Vincent ; GUILLOU Rémy à LE SAOUT Aurélie ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BREZELLEC Marcel ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :	**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	67
Procurations	09
Votants	**76**
Absents	12

Date d'envoi de la convocation : mercredi 25 février 2026
Secrétaire de séance Christian PRIGENT

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_075-DE

Délibération

DEL2026-03-075 **DIALOGUE SOCIAL : RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PERSONNEL**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération en date du 19 décembre 2019 relative à l'adoption du règlement intérieur du personnel ;

Vu les délibérations du Conseil d'agglomération en date du 23 octobre 2023 et du 30 janvier 2024 relatives au temps de travail et aux modifications apportées dans le règlement intérieur ;

Vu les délibérations du conseil d'agglomération du 4 juillet 2017, 19 décembre 2017 et du 20 décembre 2022 relatives au CET ;

Vu les délibérations du conseil d'agglomération du 20 février 2021, du 12 décembre 2023 et du 26 mars 2024 relatives à la mise en place des astreintes ;

Vu la délibération du conseil d'agglomération du 30 septembre 2025, relative aux ajustements des pratiques du télétravail ;

Vu la délibération du conseil d'agglomération du 3 mars 2026, relative aux modalités d'exercice du temps partiel ;

Vu la délibération du conseil d'agglomération du 3 mars 2026, relative aux modalités de prise en charge du travail de nuit ;

Vu les avis du Comité Social Territorial en date des 5 et 17 février 2026 ;

Considérant que le règlement intérieur du personnel constitue le cadre de référence pour l'ensemble des agents et des encadrants, et que sa mise à jour régulière garantit la bonne application des dispositions légales, l'équité de traitement des agents et la cohérence des pratiques managériales à l'échelle de la collectivité ;

Considérant que depuis son approbation en décembre 2019, l'évolution du cadre législatif et réglementaire a rendu obsolètes ou inadaptées certaines dispositions du règlement intérieur ;

Considérant que cette mise à jour doit renforcer la lisibilité du cadre interne, soutenir le rôle managérial de proximité et traduire la volonté de la collectivité de favoriser le bon fonctionnement des services ;

Considérant que pour apporter rapidement des clarifications utiles à la gestion quotidienne des équipes, il a été décidé d'engager une actualisation partielle du règlement intérieur avant la révision intégrale programmée ultérieurement, et de flécher le toilettage sur les articles suivants : 11, 15, 17,18, 19,20 et 22 ;

Considérant le projet de règlement actualisé en annexe ;

Délibération

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_075-DE

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la nouvelle rédaction des articles 11, 15, 17, 18, 19, 20 et 22 telle que présentée dans le document joint en annexe ;
- Approuve l'insertion des articles 18 Bis et 19 Bis dans le règlement intérieur telle que présentée dans le document joint en annexe ;
- Précise que les dispositions législatives et réglementaires nouvelles s'appliqueront de droit jusqu'à la révision complète du règlement intérieur.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le Secrétaire de séance,
Christian PRIGENT